

Rapport présenté au nom de la Commission des prix

Michel Fartzoff

Citer ce document / Cite this document :

Fartzoff Michel. Rapport présenté au nom de la Commission des prix. In: Revue des Études Grecques, tome 131, fascicule 2, Juillet-décembre 2018. pp. 27-36;

doi : <https://doi.org/10.3406/reg.2018.8579>;

https://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_2018_num_131_2_8579;

Fichier pdf généré le 11/03/2024

RAPPORT PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES PRIX

PAR

MICHEL FARTZOFF, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, CHÈRES COLLÈGUES, CHERS COLLÈGUES,

Si à l'époque hellénistique on couronnait parfois au théâtre, lors du concours aux Dionysies, les citoyens méritants avec des couronnes décernées par le peuple, on sait que la proclamation constituait un aspect essentiel des honneurs rendus. On nous pardonnera de ne pas disposer de couronnes, mais cela ne nous en permettra que mieux de proclamer le résultat du décret décidé par le conseil des rapporteurs à la commission des prix en l'honneur des savants dont les ouvrages, par leur qualité scientifique, ont particulièrement illustré la vitalité des études grecques.

Notre palmarès cette année est en effet le suivant :

– Prix de l'Association (dédoublé) :

Guillaume Biard, *La représentation honorifique dans les cités grecques aux époques classique et hellénistique*, paru en 2017 dans la BEFAR, tome 376. — Pascale Linant de Bellefonds et Evelyne Prioux, *Voir les mythes. Poésie hellénistique et arts figurés*, Paris, Picard, 2017.

– Prix Zographos : Paul Géhin. *Évagre le Pontique. Chapitres sur la prière*, Éditions du Cerf, Sources Chrétiennes 589, 2017.

– Prix Reinach : Sylvain Delcomminette, *Aristote et la nécessité*, Paris, Vrin, 2018.

– Prix Zappas : Marie-Laure Monfort, *Janus Cornarius et la redécouverte d'Hippocrate à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2017.

– Prix Delepierre : Nicolas Richer, *Sparte, cité des arts, des armes et des lois*, Paris, Perrin, 2018.

– Prix Desrousseaux : David Lefebvre, *Dunamis et energeia chez Aristote, Sens et genèse de la notion aristotélicienne de puissance*, Paris, Vrin, 2018.

– Prix Raymond Weil : Dion Cassius, *livre 53*, par M. Bellissime, et Fr. Hurlet, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2018.

On ne s'étonnera pas que cette liste des honneurs rendus commence par le livre de Guillaume Biard, ancien élève de l'ENS, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, actuellement maître de conférence à l'Université d'Aix-Marseille, qui a précisément écrit un ouvrage magistral sur *La représentation honorifique dans les cités grecques aux époques classique et hellénistique*, que vient distinguer le prix de l'Association des Etudes grecques. Le sujet, la « statue honorifique », appellation qui apparaît dans la littérature archéologique de la fin du XIX^e siècle, désigne une statue qui était une offrande à un dieu, offerte par la

cité, mais souvent aussi par des particuliers à leurs frais après décision de la cité : il s'agit donc d'un acte « politique » et non privé, qui avait pour fonction de remercier les dieux d'avoir procuré cet évergète à la cité et en même temps de perpétuer chez les citoyens le souvenir de la personne exemplaire représentée : un homme le plus souvent, mais aussi, surtout à partir de l'époque impériale, une femme, plus rarement un enfant. Souvent ses actes de générosité sont célébrés en même temps par une inscription gravée sur la base qui semble reprendre le dossier accompagnant la demande. G. Biard réunit ici le corpus de ces représentations honorifiques, et il utilise pleinement la documentation épigraphique : celle-ci lui permet en effet de dresser un tableau complet de la variété de ces représentations honorifiques : le plus souvent une statue en pied ou à cheval mais aussi un simple buste ; on connaît aussi de nombreux exemples de célébrations par la sculpture d'un relief sur la stèle honorifique ou par la peinture d'un tableau qui, en mettant en scène l'évergète, remplissaient la même fonction épictétique. De très riches annexes donnent la liste des décrets précisant le lieu où sera placé le monument, et indiquent la nature des représentations. La dernière annexe énumère les textes précisant qu'une initiative privée est à l'origine du monument. Un des grands intérêts de ce travail est de replacer l'œuvre dans son cadre politique et institutionnel, en en dégageant aussi toute la signification religieuse, que Dion de Pruse soulignera dans son *Discours aux Rhodiens*. La documentation, très riche, couvre l'ouest de l'Asie Mineure, les îles et la Grèce, les sites les plus mentionnés étant Athènes et les sanctuaires d'Olympie et de Delphes.

Cette catégorie de monument honorifique apparaît au lendemain de la guerre du Péloponnèse, le premier exemple que l'auteur enregistre étant la statue élevée par la cité de Samos à Lysandre qui l'a libérée du joug athénien. Le genre de la représentation honorifique s'affirme dès lors à travers toute la période hellénistique ; à la période julio-claudienne néanmoins on constate de nombreux remplois, accompagnés de la gravure d'une nouvelle inscription sur la base, ce qui aurait été considéré auparavant comme un sacrilège. G. Biard montre que les emplacements choisis sont révélateurs du rôle qu'ils jouent dans la cité : l'agora dans un bon tiers des cas, des bâtiments publics, en particulier le gymnase et le théâtre pour un nombre moindre, et surtout les sanctuaires de la cité. La liste des *honorandi* étrangers montre bien quelles sont les préoccupations les plus importantes des cités de l'époque : en premier lieu le souci de maintenir la paix civique en faisant appel à des juges étrangers ; les rois et leurs officiers n'apparaissent qu'après, suivis de ceux qui ont rendus des services diplomatiques ou financiers divers. Passant de l'épigraphie à l'archéologie, G. Biard cherche ensuite à reconstituer ces monuments à partir des traces archéologiques qu'ils ont laissées par ces monuments et à les resituer dans leur cadre architectural. L'étude des mortaises donne ainsi des renseignements très précis sur la matière (bronze ou marbre) et sur l'attitude de la statue, les monuments les plus prestigieux se signalant par les traces d'implantation d'une statue à cheval ou même d'un char, ce qui signale ordinairement un monument honorant un roi.

Le livre se termine par des réflexions sur le rapport très discuté, déjà dans l'Antiquité, entre ces représentations honorifiques et l'art du portrait, car la statue doit être la plus belle possible, mais doit être aussi exemplaire : nous sommes alors davantage dans la pédagogie menant à l'*arété* que dans des canons esthétiques. G. Biard met en œuvre toutes les formes d'analyses développées par l'étude de la sculpture classique, et replace la symbolique de ces monuments dans l'histoire de la cité grecque. Il nous donne ainsi un ouvrage original et complet sur le sujet dans ses aspects archéologiques épigraphiques, historiques, esthétiques et culturels.

C'est également cette multiplicité des arts et des disciplines — qui pour nous sont souvent distinctes mais que les anciens ont su allier entre elles —, à laquelle se sont intéressées Pascale Linant de Bellefonds et Evelyne Prioux, dans leur ouvrage *Voir les mythes. Poésie hellénistique et arts figurées* (avec la collaboration de Chr. Cusset et de Cl. Pouzadoux), qui reçoit également le prix de l'Association. Ce livre est bien plus ambitieux qu'un très bel ouvrage : en effet, il ne s'agit pas d'une mise en parallèle, plus ou moins cohérente, des sources littéraires et des données iconographiques de tel ou tel mythe, mais d'une étude très poussée sur les rapports que l'écriture littéraire peut avoir avec la production artistique (et réciproquement) à l'époque hellénistique — et cela en dépit du fait que bien des œuvres illustrées dans l'ouvrage appartiennent en réalité à d'autres périodes, car l'iconographie de

certain mythes peut remonter à l'art archaïque sans avoir subi, par la suite, de modifications notables, tandis qu'inversement, d'autres mythes n'ont trouvé leur expression artistique que sous l'Empire (ainsi dans les fresques pompéiennes). Le livre est constitué de quatre parties constituées chacune de deux chapitres. Les deux principaux auteurs ont collaboré de manière très étroite dans cinq des huit chapitres. Spécialiste reconnue de l'iconographie antique, P. Linant de Bellefonds — qui a fourni notamment au *LIMC* un nombre appréciable de notices importantes et publié plusieurs ouvrages collectifs — a assumé la responsabilité des développements consacrés aux monuments figurés (en particulier dans les ch. 2-5 et 7-8). Evelyne Prioux, elle, a collaboré à l'ensemble, tout en signant de son seul nom les ch. 1 et 6, plus spécialement dévolus à l'examen d'une œuvre ou d'un genre littéraire ; cette chercheuse s'est fait connaître en effet par ses contributions à l'étude de la poésie hellénistique. La première partie « De la culture visuelle à la visualisation du texte » porte d'abord (ch. 1) sur le recueil d'épigrammes de Posidippe de Pella, donnés par le nouveau Papyrus de Milan, en se concentrant plus particulièrement sur les pièces qui relèvent de la série dite *andriantopoiika*, ou épigrammes sur les bronziers. Ces épigrammes offrent matière à maints rapprochements avec des œuvres d'art très célèbres dans l'Antiquité, comme le Kairos de Lysippe ou la Vache de Myron ; elles prouvent la familiarité des lecteurs avec les productions de l'art classique et hellénistique. Le ch.2 a pour point de départ une curieuse « élégie du tatouage » livrée elle aussi par un papyrus, un texte qui entraîne les deux auteurs sur le chemin des malédictions poétiques, le tatouage étant considéré comme un châtiment : la mention qui y est faite de la fameuse Chasse de Calydon, les amène à porter un regard neuf sur l'abondante iconographie de ce mythe panhellénique. La seconde partie est plus ambitieuse encore : elle est en effet consacrée à Callimaque et à sa façon de « réinventer l'hymne et l'épopée à partir d'une réflexion sur les images ». Les deux auteurs étudient à nouveaux frais « l'Hymne pour le bain de Pallas », en montrant combien il était problématique pour les artistes de représenter une déesse telle qu'Athéna dès lors qu'elle se défaisait de ses attributs guerriers, tout comme pour Artémis. Le « projet esthétique de l'*Hécalè* » fait également l'objet de tout un chapitre. Des réflexions plus générales sur le contexte politique et culturel des créations de Callimaque viennent conclure cette partie de l'ouvrage, avec un utile appendice reproduisant sur plus de 10 pages les fragments les mieux conservés de l'*Hécalè*, texte et traduction. La partie III traite « De l'image à la recontextualisation des textes », et fait entrer Rome dans le débat, puisque le ch. 5 (« Lycophron l'Italien ? ») pose la question de savoir si le fameux auteur de l'*Alexandra*, Lycophron de Chalcis, ne serait pas bien plutôt — comme d'autres érudits l'ont suggéré récemment — un poète italo-lycien lié aux villes chalcidiennes du Détroit de Messine. L'ouvrage souligne les points communs, sur le plan thématique, entre ce poète hermétique et le « Peintre de Darius », un des principaux représentants de la production apulienne à l'époque d'Alexandre le Grand, notamment dans le regard qu'ils portent l'un et l'autre « sur l'histoire des rapports entre l'Europe et l'Asie ». Rome a sa place aussi dans le ch. 6, où les auteurs reviennent sur certaines épigrammes de Posidippe, notamment celles qui ont trait à une collection de pierres précieuses offertes à une reine lagide, reine amie de Rome. La 4^e partie, enfin, sous le titre « De la lecture des poèmes à la création d'images » aborde le problème très délicat de l'influence possible des œuvres littéraires sur la genèse d'une iconographie nouvelle, attestée par des monuments figurés dûment répertoriés. Il s'agit d'examiner d'abord quel rôle a pu jouer l'*Idylle* 24 de Théocrite, composée vers 270 av. J.-C. à Alexandrie dans l'utilisation politique de cet *epyllion* à la gloire d'un roi, dans les arts figurés, jusqu'à la production, sous l'Empire, d'une mosaïque d'Emèse qui montre Héraklès enfant attaqué par deux serpents en présence de plusieurs personnages dont les noms sont indiqués, indice que l'artisan suivait un modèle explicite. Le dernier chapitre réexamine « les métamorphoses » du mythe de Pyrame et Thisbé, à travers les nombreuses représentations qui en ont été faites à Pompéi dans le sillage indiscutable du récit d'Ovide, bel exemple — comme dans le cas de Narcisse — de l'influence d'une œuvre poétique sur la (re)création d'une image à un moment précis de l'histoire. Cet ouvrage original donne donc à réfléchir sur les rapports entre poésie et beaux-arts, en particulier — mais pas seulement — à la cour des Ptolémées.

Les deux ouvrages mentionnés font une large part à la vanité des hommes et à la perception esthétique : mais le livre primé par le prix Zographos souligne en revanche un autre

aspect essentiel de l'hellénisme, qui loin des honneurs humains et des apparences, donne la première place à l'âme et à la prière : Paul Géhin, directeur de recherche émérite au CNRS, et expert renommé de l'édition et de l'histoire des textes, lui-même spécialiste d'Évagre et éditeur de plusieurs de ses œuvres, reçoit en effet le prix Zographos pour son édition *Chapitres sur la prière* d'Évagre le Pontique (Sources Chrétiennes 589). Les *Chapitres sur la prière* sont l'œuvre la plus célèbre d'Évagre, moine du IV^e siècle, qui vécut au désert égyptien à partir de 383, et théorisa la pensée ascétique chrétienne ; en particulier, à côté de ses ouvrages exégétiques, les *Scholies aux Proverbes*, à l'*Ecclésiaste*, aux *Psaumes*, ses traités de spiritualité monastique, allant de celui du *Pratique* à celui du *Gnostique*, en passant par les *Centuries gnostiques* et les *Pensées*, dessinent un parcours spirituel ascétique qui privilégie l'intellect. Au nombre de 153, comme les poissons de la pêche miraculeuse (*Jean* 21,11), les *chapitres sur la Prière* représentent la fine pointe de son enseignement. S'adressant sans le nommer à un personnage à la fois très cultivé et très avancé dans l'ascèse, l'auteur présente une conception très élevée et épurée de la prière, envisagée comme un colloque intime (*homilia*) entre l'intellect et Dieu. Il s'emploie ainsi à déjouer tous les pièges qui empêchent l'intellect d'atteindre l'objectif ultime de la prière véritable « en esprit et en vérité ». Le traité a joui d'une grande popularité à la période byzantine, comme le montrent le nombre élevé des manuscrits et l'abondante tradition indirecte, mais sous le nom de Nil d'Ancyre et non sous celui d'Évagre. Le style, particulièrement soigné, au vocabulaire choisi et souvent rare, est rendu dans une remarquable traduction française qui privilégie la précision et la rigueur philologique, tout en respectant la qualité littéraire de l'œuvre et en assurant sa lisibilité. L'originalité d'Évagre, le troisième à avoir abordé le sujet de la prière, après Clément d'Alexandrie et Origène, n'est pas de s'intéresser au « Notre Père », ni aux aspects concrets ni liturgiques de l'oraison, mais à ce qu'elle a de « théorique » : la contemplation, la montée vers Dieu, sous une forme littéraire originale, dans des chapitres qui suivent toute une tradition où la contemplation se trouve au terme de tout parcours spirituel. Alors que dans d'autres traités il avait surtout analysé les passions et les pensées de l'âme, Évagre mène ici une exploration de l'intellect humain, dont il reconnaît à la fois la prééminence et les faiblesses. Ce volume constitue à cet égard un apport scientifique et éditorial considérable : il constitue en effet une *editio critica maior* du texte grec, jusqu'ici uniquement disponible dans des éditions des 17^e et 18^e siècles. L'édition est fondée sur un examen complet de la tradition, à la fois directe — pas moins de 120 manuscrit —, et indirecte, y compris des versions syriaques, arménienne, arabes, géorgiennes, éthiopienne et slave. Appuyée sur une riche bibliographie, après une partie sur la doctrine de la prière, l'introduction fait la part belle à l'histoire du texte, et le texte est pourvu d'un important appareil critique. Certains chapitres maltraités par la tradition ont été restitués pour la première fois dans leur teneur originelle et présentent ainsi un visage inédit. La traduction, qui remplace une ancienne traduction de 1934, est enrichie d'une annotation abondante, qui constitue un véritable commentaire ; elle fournit notamment de nombreux parallèles, qui confirment l'authenticité de ces *Chapitres*. Quatre appendices complètent le volume : le premier, sur le symbolisme du chiffre 153, à la lumière de l'arithmétique antique, explique et met en perspective la valeur mathématique et symbolique qu'Évagre lui confère ; le second examine les sources relatives à Jean Colobos (cité au chapitre 107) ; le troisième fournit le « Supplément anti-messalien » de l'œuvre, présenté, édité et traduit à nouveaux frais ; le quatrième détaille l'ensemble des collations du *Monacensis gr. 498*, qui a puisé à deux traditions. Cette édition de Paul Géhin constitue désormais une édition de référence, qui fera date.

Plusieurs ouvrages primés portent précisément sur la philosophie grecque, dont le christianisme est l'un des aboutissements. Le prix Reinach vient en effet récompenser *Aristote et la nécessité*, « Traditions de la pensée classique », Paris, Vrin, 2018, ouvrage de Sylvain Delcomminette, professeur de philosophie antique à l'Université Libre de Bruxelles, déjà auteur d'une œuvre importante, notamment une monographie intitulée *Le Philèbe de Platon : introduction à l'agathologie platonicienne*, Brill, 2006. L'auteur, l'un des chercheurs en philosophie antique les plus remarquables de l'espace francophone, présente un ouvrage qui constitue une extension exceptionnelle d'une spécialisation dans les études platoniciennes vers les études aristotéliennes : l'auteur cherche à y donner une « interprétation d'ensemble de la philosophie d'Aristote » (p. 13) en prenant le fil conducteur du problème

de la nécessité, qu'il suit de la logique à l'éthique en passant par la physique et la métaphysique. Le concept de nécessité joue en effet des rôles divers dans les différents champs de la philosophie d'Aristote ; le chap. 5 du livre Δ de la *Métaphysique* repère quatre sens principaux du terme : un sens dans le domaine de la causalité, un sens comme force et contrainte dans le domaine de l'action humaine et de l'éthique, une définition ontologique et une définition logique. S. Delcomminette part de la suggestion d'Aristote lui-même dans ce chap. 5 de ramener tous ces sens à celui de « ce qui ne peut être autrement qu'il n'est » (1015a33-36) : il propose ainsi une nouvelle interprétation unitaire de la philosophie d'Aristote. Face à ce qui peut sembler des incohérences dans les prises de position d'Aristote à ce sujet, la critique a le plus souvent adopté deux attitudes : soit faire une lecture évolutionniste de la pensée d'Aristote, comme dans l'*Aristote* de Jaeger ; soit adopter la solution intermédiaire de la lecture aporétique, dont l'expression la plus remarquable est le *Problème de l'être chez Aristote* de Pierre Aubenque. La lecture de Sylvain Delcomminette se veut celle d'une « cohérence dynamique » : elle part du constat de l'abondance considérable des auto-références chez Aristote pour y voir l'expression d'une recherche d'unité par Aristote lui-même, unité sans doute « inachevée » mais qui n'en est pas moins le sens profond d'un *corpus* en constante révision, à travers un certain nombre de principes fondamentaux qui l'expriment. Si le concept de nécessité joue un rôle herméneutique dans cette perspective, c'est parce qu'il permet de montrer qu'Aristote n'est pas un « empiriste », selon une opposition traditionnelle à l'« idéalisme » de Platon. Aristote donne en effet la priorité à la pensée et à l'intelligence sur la matière, non seulement d'un point de vue méthodologique et épistémologique, mais aussi d'un point de vue métaphysique. Ainsi l'auteur conclut-il que « si la science, y compris la science du devenir est possible, c'est parce que la pensée est d'une certaine manière toujours présente dans le monde, à des degrés et sous des formes éminemment variables, en tant que seul *est* à proprement parler ce qui est en acte », et que tout acte renvoie fondamentalement à l'acte pur du Premier Moteur, qu'Aristote définit comme « pensée de la pensée » (p. 577). Ainsi, si Aristote, contrairement à Platon — qui considère qu'il n'y a pas de science du devenir mais seulement de l'intelligible —, élabore une science du devenir, c'est en y retrouvant la nécessité qui est conférée par la pensée. Si la nécessité est présente dans tous les domaines sous des formes différentes, cela n'est donc pas le signe que cette notion se disperse sous une multiplicité de sens irréductibles les uns aux autres : c'est au contraire le signe que tous les domaines sont investis par la pensée et par la divinité qui impose cette exigence de nécessité dans tous les domaines. Cette présence multiforme de la nécessité comme l'expression d'une même exigence de rationalité et de pensée, permet à Sylvain Delcomminette de donner une interprétation unitaire de la philosophie d'Aristote. Il le fait en parcourant les grands domaines de la philosophie d'Aristote, tout au long de 17 chapitres, divisés en 452 paragraphes numérotés qui permettent de nombreux renvois internes, et répartis en cinq grandes parties consacrées à la nécessité dans la logique, l'épistémologie, la physique, la métaphysique et l'éthique. Dans tous ces domaines, l'auteur examine les textes clés pour son sujet, qui sont aussi des textes essentiels de la philosophie d'Aristote, et il le fait en examinant les grandes options interprétatives qui s'affrontent actuellement dans les divers domaines concernés de la philosophie. L'ouvrage constitue donc, par-delà son sujet explicite, une mise à jour générale des grandes questions débattues par les spécialistes d'Aristote, sur des sujets aussi divers et peut-être inattendus que la théorie aristotélicienne de la signification (p. 24-33), le statut du traité *De l'interprétation* et le rapport entre langue grecque et métaphysique chez Aristote (p. 39-40), le sens des apories du livre B de la *Métaphysique* (p. 335-336), la liaison entre la métaphysique comme science de l'être en tant qu'être et la métaphysique en tant que science des axiomes (p. 348), ou le rôle de la prudence (p. 543-561). Ce livre propose ainsi une nouvelle interprétation d'ensemble d'Aristote, un véritable renouvellement interprétatif, présenté avec clarté et précision, en mobilisant un nombre impressionnant de connaissances.

Philosophie et histoire des sciences s'associent dans le livre de Marie-Laure Monfort, agrégée de Lettres classiques et bibliothécaire reçue au concours de l'ENSIB, qui obtient le prix Zappas avec une première monographie importante sur le plus grand spécialiste d'Hippocrate de la première moitié du XVI^e siècle, Janus Cornarius, intitulée « Janus Cornarius et la redécouverte d'Hippocrate à la Renaissance », Brepols, 2017. Il s'agit d'une prolongation de sa thèse sous la direction de Jacques Jouanna intitulée « L'apport de

Cornarius à l'édition et à la traduction de la Collection hippocratique » soutenue en décembre 1998 à l'Université de Paris-Sorbonne Paris IV : le point de départ de ce travail avait été donné par Jacques Jouanna, à qui l'auteur devait la découverte de ce personnage d'exception que fut Johann Haynpol de Zwickau, dont l'activité était restée méconnue. L'auteur a aussi participé dans l'Unité de recherche Médecine grecque de Paris-Sorbonne/CNRS, avec les responsables de la Bibliothèque de médecine de Paris-Descartes, à la numérisation des éditions d'Hippocrate de cette bibliothèque. Cette monographie très riche est divisée en trois parties, dont la première concerne le plus directement les philologues, car elle s'attache à l'œuvre de Cornarius, éditeur et traducteur. L'événement majeur de sa vie fut sa découverte chez l'imprimeur Froben à Bâle des grands médecins grecs que l'on croyait entièrement perdus, Hippocrate, Galien, Paul d'Égine, Dioscoride, et Cornarius se consacra surtout à l'étude d'Hippocrate. Il avait reçu en 1529 comme cadeau de l'officine Froben, l'édition *princeps*, l'Aldine de 1526. Cet exemplaire annoté est conservé à la Bibliothèque de Göttingen (quatre pages de cette édition sont reproduites dans le présent ouvrage, p. 479-484). À partir de cet exemplaire de travail, Cornarius prépara la deuxième édition grecque d'Hippocrate qui parut chez Froben neuf années plus tard en 1538, et cette édition devint la vulgate grecque d'Hippocrate, ainsi que le remarque Émile Littré dans son introduction générale à son édition d'Hippocrate (1839, p. 545). Littré rend hommage à Cornarius en exprimant sa reconnaissance pour « ce vieil éditeur d'Hippocrate », dont l'édition lui servit de base pour sa propre traduction (p. 545-546). Mais la principale contribution de Cornarius fut sa traduction latine de l'ensemble des œuvres d'Hippocrate parue en 1546, achevée en quinze années grâce aux encouragements d'Érasme, de Jérôme Froben et de Nicolas Episcopi, les plus éminents imprimeurs d'Allemagne, au prix d'un labeur considérable. Cornarius signale aussi très nettement que cette traduction latine apporte nombre d'améliorations par rapport à son édition grecque et promet dans les cinq ans à venir de faire un livre pour expliquer toutes ses conjectures, intitulé ses *Diurnalia*. Si les temps difficiles empêchèrent la réalisation de cet ouvrage, il passa toutefois un an entier à relire son Hippocrate latin et publia une réédition en 1554 avec des améliorations qu'il adressa dans une nouvelle préface, aux Sénateurs de Zwickau, sa ville natale. Marie-Laure Monfort, édite et traduit en français les onze préfaces ou écrits de Cornarius qui constituent une mine sur cet étrange savant, fils d'un cordonnier qui devint un médecin savant, eut comme lui deux fils qui devinrent aussi médecins, ainsi que sur un petit traité de médecine que Cornarius a adressé vers la fin de sa vie à son fils Diomède. La deuxième partie de ce bel ouvrage, intitulée « Hippocrate contre Galien », montre d'abord comment Cornarius, par le retour à Hippocrate, contribue à tout un courant médical illustré par Pic de La Mirandole, Manardi, son éditeur Rabelais, courant anti-astrologique. Le chapitre II explique comment la physiologie des humeurs et des qualités était mise en cause par le courant astrologique, tandis qu'Hippocrate était « un très précieux auxiliaire des médecins rénovateurs de la fin du Quattrocento et de la première moitié du XVI^e siècle. » (p. 176). La troisième partie porte sur « la doctrine hippocratique de Janus Cornarius » : en quatre chapitres, l'auteur étudie successivement le *De peste* de 1551, l'*Enumeratio* de toute la médecine, le traité *Medicina sive medicus*, et la vision d'un Hippocratique pneumatiste, où Cornarius « se démarque des autres interprètes par une conception matérialiste des souffles circulant dans tout le corps » et qui peuvent « transporter des agents pathogènes », qui peuvent en faire la cause de certaines maladies (p. 262) : le déséquilibre des humeurs n'est plus dès lors qu'une conséquence de l'action de ces agents. Cet ouvrage très savant, qui situe le rôle de Cornarius dans la compréhension des écrits d'Hippocrate, et dans les évolutions de la réflexion médicale et scientifique de son temps, apporte des témoignages de première main essentiels sur un savant qui contribua plus que tout autre à la renaissance de la médecine hippocratique dans la première moitié du XVI^e siècle.

Même si son sujet est cette fois historique, l'ouvrage de Nicolas Richer, couronné par le prix Delepierre, *Sparte, cité des arts, des armes et des lois*, Paris, Perrin, 2018, fait pourtant une large place à l'imaginaire sur Sparte. Professeur d'histoire ancienne à l'École normale supérieure de Lyon, Nicolas Richer a ainsi consacré trois ouvrages à la cité de Sparte : le premier, issu de sa thèse de doctorat, a paru aux Publications de la Sorbonne en 1998 : *Les Éphores. Études sur l'histoire et sur l'image de Sparte (VIII^e-III^e siècle avant Jésus-Christ)* ; le second, consacré à *La religion des Spartiates. Croyances et cultes dans*

L'Antiquité, a été publié en 2012, dans la collection *Histoires* de la société d'édition Les Belles Lettres. Avec une belle régularité, l'auteur propose aujourd'hui un volume qui s'adresse à ce qu'il est convenu d'appeler un « public cultivé » et qui se présente comme une synthèse sur la cité de Sparte, « l'autre modèle » ou, au contraire, « le contre-modèle » de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Parce qu'il s'agit d'une synthèse, on y retrouvera tout naturellement des considérations déjà exposées dans les deux premiers ouvrages, que ce soit sur les institutions ou sur les dieux et les cultes de la cité, par exemple ; parce que cette synthèse s'adresse par nature à un large public, on y trouvera des explications qu'un lecteur savant pourra juger superflues. L'ouvrage demande donc à être jugé à l'aune du public auquel il s'adresse. L'étude couvre les périodes archaïque et classique et se développe globalement selon l'ordre chronologique au gré des quinze chapitres, les chapitres I-V couvrant la période archaïque, les chapitres VI à XV la période classique. Il y a certes d'inévitables développements consacrés à la présentation des événements auxquels a pris part la cité, mais, dans ce cadre, des chapitres plus nombreux s'efforcent de cerner « les traits majeurs de l'évolution non seulement d'ordre politique, mais aussi artistique ou social » (p. 12) : tel est le cas du chapitre III, construit autour de la figure incontournable de Lycurgue à qui la tradition attribue l'établissement de nouvelles règles constitutionnelles et, plus largement, de nouvelles pratiques sociales ; tel est aussi le cas du chapitre IV, qui analyse « le mouvement de répression des manifestations somptuaires » qui marqua la fin du VI^e s. Deux éléments résument la démarche de l'auteur : en premier lieu, malgré sa singularité, Sparte est « une cité grecque de Grecs en Grèce » et « en matière politique, [sa] structure de fonctionnement est, à l'époque classique (V^e-IV^e siècle av. J.-C.), analogue à celle d'une cité comme Athènes » (p. 8) ; par ailleurs, sans masquer les grands traits caractéristiques de la cité — rigidité, austérité, éducation collective, primat de la formation militaire, sacrifice de l'intérêt individuel à l'intérêt collectif ou, plus exactement, « idée que l'intérêt de chacun passait par celui de la collectivité » (p. 363) —, l'auteur s'attache aussi à montrer l'écart qui existe parfois entre l'image que l'on donne d'elle – voire qu'elle donne d'elle-même – et la réalité ; il s'attache également à montrer que c'est dans la mise en œuvre des principes mêmes de son fonctionnement que « se trouvent les causes d'un effritement de puissance ». Les analyses démographiques, à aborder avec toute la prudence requise, mettent en effet en évidence les causes de l'oliganthropie et reprennent en conclusion le constat que Jean Ducat avait déjà exprimée dans une formule reprise par l'auteur : « l'irréfutable réalité de l'oliganthropie montre [que] la société spartiate a fonctionné plus comme une machine à exclure que comme une machine à intégrer » (cité p. 365). L'ouvrage, est accompagné de plusieurs tables chronologiques, d'un appareil de notes en fin de volume (p. 379-431), d'une bibliographie (p. 433-442), d'un index général (p. 443-463) et d'un index des textes anciens cités. Ce livre vient donc s'inscrire dans l'ensemble des travaux déjà consacrés à Sparte par l'auteur, et constitue un éclairage important sur la cité spartiate.

Si l'ouvrage de Nicolas Richer porte en définitive sur les divers aspects et les aléas de la puissance spartiate, David Lefebvre, professeur de philosophie ancienne à Sorbonne Université, nous offre un ouvrage spécifiquement consacré à la puissance, *dynamis* chez Aristote, mais à partir des emplois dans toute la littérature grecque. David Lefebvre, spécialiste de la philosophie grecque classique, en particulier d'Aristote et de ses écrits d'histoire naturelle, présente en effet un ouvrage remarquable, *Dynamis. Sens et genèse de la notion aristotélicienne de puissance*, Paris, Vrin, 2018, qui obtient le prix Desrousseaux. Dans ce livre magistral, il étudie une question centrale dans la pensée métaphysique et physique du Stagiritte : la signification du terme de δύναμις, dont la fonction dans le couple δύναμις-ἐνέργεια, la pluralité d'emplois et un usage parfois décalé par rapport à l'acception commune n'ont cessé de susciter des difficultés aux historiens et aux interprètes de la pensée aristotélicienne. L'ouvrage offre une étude de la façon dont la notion de « puissance » est définie et utilisée par Aristote, en situant ces usages dans l'horizon de la langue et de la littérature grecques depuis Homère. A ce titre, il intéresse à la fois les spécialistes d'Aristote — et de ses textes les plus techniques —, et les hellénistes plus familiers d'auteurs comme Homère, Hésiode, Pindare, Xénophon, mais aussi Hippocrate et les présocratiques (Parménide, Démocrite). La distinction de l'être en puissance (δυνάμει) et de l'être en acte (ἐνέργεια) ou en entéléchie (ἐντελεχεία) — ces mots étant au datif — est au cœur de l'ontologie aristotélicienne (ainsi les livres Δ et Θ de la *Métaphysique*) ; et la question

de savoir quand un être est « en puissance » et quand il ne l'est pas encore (πότε δὲ δύνατον καὶ πότε οὐπω, *Métaphysique* 1017b8-9) est la question centrale. A la différence d'ἐνέργεια et d'ἐντελέχεια, qui relèvent d'innovations terminologiques, δύναμις est un mot ancien qu'Aristote emprunte à l'usage, et auquel il fait subir un travail de redéfinition. La δύναμις aristotélicienne, par sa plasticité, défie depuis des décennies la sagacité des exégètes. D. Lefebvre offre un panorama très riche (et extrêmement utile) de la doxographie consacrée à cette question, et tente de dégager la double orientation de la δύναμις comme principe actif ou passif de changement (dans la perspective des causes motrice, formelle et matérielle), ou comme « la manière d'être d'un étant quand il n'est pas dans l'acte dont il est capable, que cet acte soit un mouvement ou une substance ». Le projet de D. Lefebvre est donc de rechercher une cohérence, en articulant les deux orientations de la δύναμις, selon ce qu'implique le livre Θ lui-même : s'interroger sur la liaison et l'articulation des deux significations de « force » et de « puissance », ou de *puissance active* et de *capacité* (ou *potentialité*), repérables dans les emplois de δύναμις chez Aristote ; pour opérer cette élucidation D. Lefebvre situe les usages aristotéliciens dans une histoire du mot depuis Homère, comme l'avait fait Joseph Souilhé dans son livre *Étude sur le terme δύναμις dans les dialogues de Platon*, Paris, Alcan, 1919. D. Lefebvre reprend à nouveaux frais ce type d'enquête, en un parcours circulaire — le livre est élégamment construit — qui commence par Aristote (dans une brillante introduction, p. 11-34) et se termine par Aristote : la troisième et dernière partie de l'ouvrage, intitulée « Puissance, capacité et force », constitue elle-même un véritable livre de plus de 200 pages (p. 347-539). L'expression κατὰ δύναμιν, autour de laquelle s'organise la Première partie du livre (« Puissance et limite » p. 35-180) est une clause restrictive signifiant « autant que je le peux », « autant qu'il est en moi », qui renvoie fondamentalement aux limites qui bornent la condition humaine, et qui condamne la démesure et l'ὑβρις. Contrairement à l'analyse de Souilhé, qui postulait une évolution d'un sens homérique concret (force physique) à un sens abstrait, D. Lefebvre établit que la δύναμις homérique, déjà, ne signifie pas tant une force active, que « l'ensemble limité de moyens sur lesquels un héros peut compter ». Cette sagesse des limites s'impose aussi au Démiurge platonicien, qui doit prendre en compte la nécessité dans son effort même pour réaliser le meilleur dans le Monde. Elle s'impose aussi à la nature aristotélicienne dans ses productions. On peut ainsi repérer l'apparition de l'idée et la thématization de la formule dans la poésie grecque, et son histoire aboutit à l'émergence d'une notion proprement philosophique : « Une formule triviale, voir un truisme, devient alors un 'philosophème' à part entière ». La deuxième partie du livre (« Le formation de la notion de puissance chez Platon » p. 181-344) est une véritable monographie, qui propose un parcours de plusieurs dialogues platoniciens et comporte des pages sur le corpus hippocratique. C'est chez Platon en effet que prend consistance une acception proprement *philosophique* de la δύναμις, caractérisée par une opération et un domaine propres, et mise en œuvre dans un « usage » (χρῆσις). Les notions de puissance active et passive sont explicitement mises en relation. Et la puissance est « ce par quoi une nature instaure des relations ordonnées avec d'autres natures » : elle est toujours puissance *d'une nature*, et les deux notions sont en étroite connexion. David Lefebvre, helléniste et philosophe, montre à travers ce livre que l'histoire de la philosophie ne doit jamais être séparée de l'immersion d'auteurs aussi immenses que Platon et Aristote dans la langue et la littérature grecques. Ce qui nous est offert est une étude très complète des emplois et des sens de δύναμις, qui intéressera tous les hellénistes classiques, au-delà du cercle des spécialistes d'Aristote.

C'est encore la puissance, mais cette fois sous la forme du pouvoir politique, qu'évoque Dion Cassius dans le livre 53 de son *Histoire romaine*, dont la nouvelle édition dans la CUF par Marion Bellissime et Frédéric Hurllet est couronnée du prix Raymond Weil. Le texte a été établi par Marion Bellissime, et il a été traduit et commenté par Marion Bellissime et Frédéric Hurllet (Paris, Les Belles Lettres, 2018). Cette édition est issue de la thèse de doctorat de Marion Bellissime (dirigée par Paul Demont et Valérie Fromentin et soutenue à l'université de Bordeaux en 2013) qui portait sur les livres 52 et 53 de l'*Histoire romaine* de Cassius Dion. Dans le jury siégeait Frédéric Hurllet, professeur d'histoire romaine à l'université Paris-Nanterre, qui a accepté de collaborer avec Marion Bellissime pour l'étape suivante, celle de la publication de ces deux livres dans la CUF : l'association d'un(e) philologue et d'un(e) historien(ne) était en effet la condition éditoriale *sine qua non* posée

initialement par Jean Irigoien et François Hinard et elle a été, de fait, scrupuleusement respectée pour chacun des huit volumes de Dion (soit quinze livres) déjà parus aux Belles Lettres. Le livre 53 constitue le *second* volet du diptyque (livres 52-53) que Cassius Dion consacre au passage institutionnel du Second Triumvirat au Principat. Marion Bellissime et Frédéric Hurllet ne l'ont publié en premier que pour des raisons conjoncturelles et il sera bientôt complété par le livre 52. Bien que ces deux livres aient une unité thématique, leur publication séparée se justifie néanmoins par leur composition et leur contenu respectifs et par l'importance des débats historiques et historiographiques auxquels ils ont l'un et l'autre donné lieu. Le livre 53 couvre en effet les années 28 à 23 avant J.-C, une période qui clôt la période des guerres civiles et, plus largement, l'ère républicaine, et entérine le passage au régime du Principat, que Dion qualifie de « monarchie, au sens propre du terme » (*ἀκριβῆς μοναρχία*, 53.17.1). Le cœur du livre est constitué par un discours au style direct (c. 3-10) censé avoir été prononcé devant le sénat, en janvier 27, par celui qui n'est pas encore officiellement *Augustus*. Ce dernier — Octavien — prétend remettre son pouvoir aux mains des sénateurs (armées, lois, provinces) et se retirer de la vie politique (53.4.3-4, 53.6.4, 53.9. 1). Mais cette *recusatio imperii* a un effet paradoxal : les sénateurs, au lieu d'accepter son « abdication », confirment et étendent encore ses pouvoirs. Or nombre de commentateurs ont vu dans ce discours une preuve de la volonté d'Auguste de restaurer la *res publica libera* (le régime républicain) et ont interprété la fameuse expression *res publica restituta* (attestée par plusieurs documents primaires officiels, dès les années 28-27 avant J.-C.) comme un retour pur et simple aux institutions républicaines. Or Marion Bellissime fournit des arguments décisifs à ceux qui, comme F. Hurllet et Jean-Louis Ferrary, sont au contraire convaincus qu'Auguste n'a jamais cherché à revenir en arrière : le slogan *res publica restituta* ne signifie rien d'autre que *la remise sur pied de la chose publique*, le retour à un Etat de droit après l'anarchie des guerres civiles. M. Bellissime démontre que ce discours, marqué par la technique rhétorique et les exercices d'école (*périautologia*, *logos eskhématismenos*, *depositio tyrannidis*), ne peut être que fictif, et que c'est le moyen qu'utilise Dion pour mettre en évidence l'*ethos* et la stratégie du personnage. La clé de cette interprétation ne se trouve pas dans le discours lui-même, mais dans les commentaires de l'historien qui le précèdent et le suivent : Dion y précise que les intentions d'Octavien sont en tout point contraires à son discours ; comme l'écrit pertinemment M. Bellissime : « le lexique des intentions, associé à celui des apparences, souligne la volonté de manipulation » (p. XIV). L'Octavien de Cassius Dion apparaît par conséquent comme un ambitieux retors. Cet exemple montre tout le parti que l'on peut tirer, pour une compréhension renouvelée de l'œuvre de Dion, d'une lecture qui ne soit pas exclusivement historique mais qui tienne compte de la complexité structurelle de la narration historique et du rôle qu'y jouent traditionnellement les discours, un rôle à la fois explicatif et interprétatif, et non ornemental et accessoire. Il n'en demeure pas moins que le témoignage de Dion présente aussi un grand intérêt historique. En effet ce livre 53 de l'*Histoire romaine* constitue la source la plus détaillée et la plus fiable sur la manière dont Auguste a utilisé les institutions existantes pour créer un nouveau régime : le point de vue *technique* et *juridique* adopté par Dion, qui est l'une des rares sources antiques, avec Appien et Plutarque, à s'interroger sur la *nature* du Principat et des pouvoirs d'Auguste, confère à son récit une grande valeur, comme le soulignent M. Bellissime et F. Hurllet, à propos notamment du partage des provinces (impériales/sénatoriales), des honneurs et des pouvoirs octroyés à Auguste, de la réforme de l'été 23 (l'abandon du consulat par Auguste au profit de la puissance tribunicienne), dans laquelle les historiens modernes voient une étape décisive dans l'évolution du régime car véritablement en rupture avec les institutions républicaines. M. Bellissime s'est appuyée sur le *stemma codicum* établi par Ursulus-Philippus Boissevain et le texte établi par elle ne diffère que rarement du sien. Le véritable progrès réside dans l'apparat critique (positif comme il se doit dans la CUF), conforme aux exigences modernes et débarrassé de conjectures inutiles, et dans la traduction française, la première depuis E. Gros et V. Boisée (1845-1870) : elle se signale par son élégance et sa grande précision, surtout s'agissant du lexique politique et institutionnel. Ce livre est donc d'une rare densité : il intègre, dans la Notice et les notes, toutes les dimensions de l'œuvre et croise les approches lexicale, rhétorique, narratologique et historique. Le texte est ici révélé dans sa subtile complexité et dans sa profonde cohérence.

Mais le décret honorifique en l'honneur de nos savants hellénistes mentionne aussi plusieurs ouvrages qui nous ont été offerts et qui témoignent de l'importance de la recherche sur les divers aspects de l'hellénisme — même si nous regrettons que les éditeurs, pour des raisons financières, envoient de moins en moins les ouvrages qu'ils publient. Ceux-ci comportent des éditions et des commentaires sur des œuvres importantes : le *Démosthène, Contre Aphobos I & II. Contre Midias*, textes établis par L. Gernet et J. Humbert, révision, traduction, notes grammaticales et philologiques par David-Artur Daix, introduction, commentaire et annexes par David-Artur Daix et Matthieu Fernandez, Paris, Les Belles Lettres, 2017, le Pseudo-Xénophon, *Constitution des Athéniens*, texte établi, traduit et commenté par Dominique Lenfant, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017, constituent ainsi des apports scientifiques essentiels. Mais la poésie grecque archaïque avec ses difficultés n'est pas oubliée grâce au livre de Magali Année, *Tyrtée et Kallinos. La diction des anciens chants parénétiqes (édition, traduction et interprétation)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, non plus que la poésie hellénistique sur laquelle Christophe Cusset, Christine Kossaifi et Rémy Poignault publient le beau volume *Présence de Théocrite*, Clermont-Ferrand, Centre de Recherches A. Piganiol, 2017, édition des actes d'un colloque tenu en 2015 par Hisoma à Lyon. Des analyses littéraires et philosophiques riches et novatrices nous ont été également offertes par Yannick Scolan, *Le convive et le savant. Sophistes, rhéteurs, grammairiens et philosophes au banquet de Platon à Athénée*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, et par Claude Calame *La tragédie chorale. Poésie grecque et rituel musical*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, ainsi que par Emmanuelle Jouet-Pastré et Rossella Saetta-Cottone dans leur volume intitulé *Usages philosophiques des poètes. Huit études sur les dialogues platoniciens*, A.D.R.A.-Nancy, Diff. De Boccard, 2018. Alain Blanc nous a offert son étude précise de linguistique *Les adjectifs sigmatiques du grec ancien. Un cas de métamorphisme dérivationnel*, Innsbruck, Institut für Sprachen und Literaturen – Universität Innsbruck, 2018, (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 160), et Patrice Brun avec son ouvrage *Hégémonies et sociétés dans le monde grec. Inscriptions grecques de l'époque classique*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2017 nous offre un recueil de cent quatre-vingts inscriptions grecques rarement ou jamais traduites en langue française qui permettent de comprendre comment, en dehors d'Athènes, les cités grecques ont cherché à dominer leurs voisines ou à se libérer de leur joug.

Si les décrets honorifiques louent le plus souvent l'*ἀνδραγαθία*, la *σωφροσύνη*, la *καλοκάγαθία* des citoyens méritants, nous pouvons les louer pour leur acribie et leur constance qui leur a permis de nous donner de si belles œuvres. Je tiens également à remercier vivement le travail très précis des rapporteurs sur les différents ouvrages primés, qui nous permet de prononcer ce discours en leur nom, ainsi que la présence constante et attentive de notre président, Dominique Mulliez, qui, avec les membres du bureau, ont permis de préparer et d'organiser au mieux nos séances. Mais tout comme une représentation honorifique se doit moins d'être exacte dans son détail qu'exemplaire dans son intention, nous devons nous aussi terminer par l'encouragement que ces livres adressent à de nouvelles générations de chercheurs: qu'à leur tour, eux aussi, « en vue de la gloire », deviennent des savants promouvant la recherche et transmettant aux autres la culture classique.